



Questions et recommandations Dialogue de l'ITIE sur l'énergie

L'Afrique à la recherche d'une position consensuelle sur la question de la transition énergétique

Le 9 novembre 2021, un groupe de ministres africains s'est réuni dans le cadre du Dialogue de l'ITIE sur l'énergie, lors de l'Africa Oil Week, pour discuter des défis et des opportunités uniques que la transition énergétique présente pour les producteurs africains de pétrole et de gaz.

La session a été co-moderée par Mme Frances ALGHALI, membre du Conseil d'administration de l'ITIE et ministre d'État au bureau du vice-président de la République de Sierra Leone et M. Bady BALDE, Directeur exécutif adjoint et Directeur pour l'Afrique au Secrétariat international de l'ITIE. Des ministres et des hauts fonctionnaires du Bénin, du Botswana, de Djibouti, de la Mauritanie, de l'Ouganda, de la République démocratique du Congo, du Sénégal et du Sierra Leone ainsi que des représentants du Département d'État américain étaient présents.

Les discussions ont indiqué que les pays africains se trouvent à des niveaux différents en termes de production d'énergie et d'exploitation et d'exploration du pétrole et du gaz, et qu'ils peuvent nécessiter des interventions différentes sur les voies de la transition énergétique, un consensus croissant se dégage. Les points suivants ont été documentés comme étant les questions clés et les recommandations discutées :

- Tous les représentants gouvernementaux ont souligné que la satisfaction des besoins énergétiques des populations africaines est une étape initiale essentielle vers l'atteinte de leurs objectifs de développement communs.
- Ils ont reconnu que la crise climatique est réelle, qu'elle représente une urgence affectant les communautés les plus vulnérables, en Afrique et dans le monde entier.
- Ils ont constaté la nécessité d'une action collective pour affronter cette crise, tout en soulignant que les nations industrialisées sont les premières responsables de la concentration de CO₂ dans l'atmosphère et que la transition vers des économies à faibles émissions de carbone doit se faire de manière juste et équitable.
- Ils ont constaté que les ambitions et priorités de l'Union africaine pour 2063 sont orientées vers la création d'économies et de communautés durables sur le plan environnemental et résilientes face aux changements climatiques, ainsi qu'à la gestion durable des ressources naturelles.
- Ils ont reconnu que leur conviction commune consiste à gérer les richesses naturelles de manière responsable afin de contribuer à la croissance économique, à aider à réduire la pauvreté et, en définitive, à participer à la réalisation des Objectifs de développement durable de l'ONU.

- Ils ont reconnu en outre que la transition mondiale espérée vers des économies à faibles émissions de carbone nécessitera une transformation des industries extractives et exposera les pays producteurs d'hydrocarbures à de nouveaux risques, tout en créant de nouvelles opportunités pour les pays riches en minéraux.

Ils ont discuté des recommandations suivantes :

- Planifier la transition énergétique en privilégiant les priorités de développement et en ciblant les investissements dans le secteur extractif et énergétique qui soient adaptés aux engagements nationaux et internationaux pris pour faire face à l'évolution du climat ;
- Se préparer à un changement, au niveau mondial, de la demande et du financement des combustibles fossiles, dans le droit fil de l'Accord de Paris, en cherchant le moyen de développer des énergies propres et renouvelables pour accroître l'accès à l'énergie et la sécurité énergétique de manière durable ;
- Adapter les politiques nationales dans les domaines du changement climatique, de l'énergie, des industries extractives et de l'environnement, pour garantir des objectifs communs et cohérents ;
- Renforcer la coordination et l'intégration, en reconnaissant qu'une approche holistique peut produire des effets bénéfiques, si les politiques liées au secteur énergétique, extractif et environnemental sont placées dans le contexte plus global du développement ;
- Utiliser des normes et des références internationales, telles que l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE), et garantir que la transparence ainsi que le dialogue ouvert et inclusif soient à la base de notre planification et de notre préparation à la transition énergétique ;
- Permettre la participation des citoyens et des représentants de l'industrie aux dialogues sur les politiques pour susciter la confiance dans la façon dont les gouvernements se préparent face aux impacts potentiels de la crise climatique, en vue notamment de les atténuer.

Ils ont en outre souligné que des actions sont requises de la part des pays qui portent la responsabilité historique des émissions, notamment :

- Une action urgente pour réduire leurs propres émissions et respecter leurs engagements en matière de financement de la lutte contre le changement climatique.
- Soutenir les nations africaines pour répondre aux besoins énergétiques de leurs citoyens de manière durable.
- Fournir un soutien technique et financier pour atténuer la crise climatique aux communautés les plus vulnérables.
- Garantir la transparence et la responsabilité dans la mise en œuvre des engagements mondiaux des gouvernements en matière de transition vers des émissions nettes nulles.
- Investir dans des projets durables qui peuvent contribuer à réduire la pauvreté.
- Respecter les garanties environnementales les plus strictes, adhérer aux lois nationales et internationales en matière de fiscalité et de contribution au développement économique local, et aider les pays où elles opèrent à atteindre les objectifs de zéro émission nette.
- Enfin, ils ont chargé le Secrétariat international de coordonner étroitement avec l'Union africaine et la Banque africaine de développement afin de tenir d'autres dialogues de haut niveau pour développer la position commune pour l'Afrique sur la question de la transition énergétique, convenir d'engagements assortis de délais et suivre les progrès accomplis.